

UNE MOBILITÉ PLUS DOUCE ET PARTAGÉE, AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE

En cohérence avec les engagements du projet de territoire, la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme déploie depuis plusieurs années une stratégie concrète pour faire évoluer les mobilités du quotidien. L'objectif est clair : proposer à l'ensemble des habitants des solutions alternatives à la voiture individuelle, adaptées aux réalités du territoire et accessibles à tous.

Cette dynamique s'inscrit dans une volonté forte de transition écologique, d'amélioration du cadre de vie et de réduction des inégalités d'accès à la mobilité.

UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE POUR FAIRE DU VÉLO UN MODE DE DÉPLACEMENT DU QUOTIDIEN

La Communauté de Communes investit fortement pour encourager la pratique du vélo.

Parmi les réalisations emblématiques, la Vélodrôme, réalisée en 2019, est un itinéraire cyclable entre Crest et Saillans, qui alterne voies vertes et partagées pour un coût d'environ 1.3 millions d'euros. Elle constitue un axe central du réseau, avec plusieurs milliers de passages recensés chaque année par les compteurs vélo installés.

Fin 2021, un Schéma Directeur Cyclable intercommunal a été validé. Ce programme structurant, élaboré en partenariat étroit avec les communes, vise à lever les freins à l'usage du vélo, notamment sur les trajets du quotidien.

Un ensemble d'équipements pensés pour faciliter et sécuriser l'usage du vélo sont progressivement installés depuis 2023 :

- arceaux sécurisés, déjà posés dans 11 communes,
- abris vélos, box individuels, garages résidentiels,
- stations de réparation installées et à venir.

Ces aménagements s'inscrivent dans un maillage cohérent, connecté aux gares, écoles, commerces, arrêts de bus, et au tissu de vie local. Ils accompagnent concrètement les habitants dans l'adoption du vélo comme alternative fiable, pratique et intermodale à la voiture individuelle.

EN CHIFFRES

33 vélos à assistance électrique (VAE) en location
sur 4 sites dans 3 communes

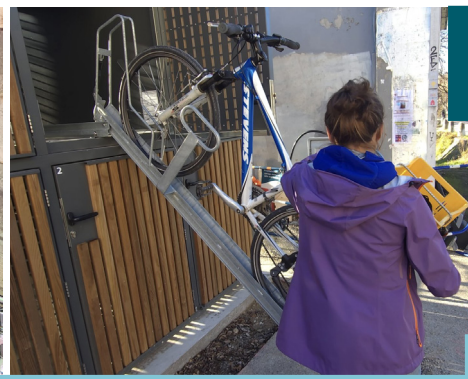
300 arceaux vélos
déployés dans 11 communes
(150 déjà posés, 150 en cours à Crest)

4 garages résidentiels

3 stations de réparation en service, 3 supplémentaires à venir

16 box individuels et
4 abris vélos
prochainement installés

70 000 passages/an
sur la Vélodrôme
entre Crest et Aouste-sur-Sye



FAVORISER L'ACCÈS AU VÉLO ÉLECTRIQUE : TEST, LOCATION, AIDE À L'ÉQUIPEMENT

En territoire rural et vallonné, le vélo à assistance électrique est une réponse adaptée. L'intercommunalité propose :

- la location courte durée de VAE depuis 2018 et de courte à longue durée depuis 2023. Entre 2023 et 2024, 325 réservations de VAE,
- une aide à l'électrification des vélos classiques, jusqu'à 250 € par foyer : déjà 15 bénéficiaires en 2024, dispositif reconduit en 2025.

Ces dispositifs permettent de lever les freins économiques et de démocratiser l'usage du VAE.

FORMER LES PLUS JEUNES : SAVOIR ROULER À VÉLO

Apprendre à rouler à vélo dès l'enfance, c'est poser les bases d'une mobilité autonome et durable. L'intercommunalité finance le programme Savoir Rouler à Vélo dans les écoles élémentaires.

- **160 élèves** formés dans 4 communes en 2024-2025,
- financement intégral grâce aux partenariats avec Génération Vélo et l'Agence Nationale du Sport,
- une opération reconduite pour l'année scolaire 2025-2026.

SE PROTÉGER CYCLISTES, BRILLEZ !

Depuis trois ans, l'intercommunalité en partenariat avec l'association Vélo dans la Ville sensibilise les cyclistes à la sécurité, notamment auprès des collégiens avec la distribution de gilets et de kits d'éclairage.

- Plus de **500 participants** lors des stands organisés
- Distribution d'éclairages et messages de prévention

Une action simple, concrète et utile pour la sécurité de toutes et tous.



L'AUTOPARTAGE : UNE SOLUTION LOCALE, DURABLE ET ÉCONOMIQUE

Depuis 2022, la Communauté de Communes est pleinement engagée dans le développement de l'autopartage sur son territoire. Pendant deux années, elle a financé et accompagné techniquement l'expérimentation menée avec l'association Dromolib, afin d'en tester la pertinence et les usages en milieu rural.

Forte de cette phase pilote réussie, l'intercommunalité prend désormais directement le relais de ce service de proximité. Une solution concrète pour se déplacer sans posséder de voiture :

- **3 véhicules disponibles** : 2 à Crest, 1 à Aouste-sur-Sye,
- **Service en libre-service**, accessible dès 3,40 €/heure,
- Réservation simplifiée, possible jusqu'à 30 minutes avant le départ, pour une heure, un jour ou plus.

Ce service s'adresse à tous : habitants, jeunes, familles, seniors, associations ou professionnels. Il permet de réduire les charges liées à la voiture, de libérer de l'espace public, et surtout de réduire l'empreinte carbone des déplacements. L'autopartage est une solution concrète pour se déplacer de façon motorisée sans posséder forcément un véhicule.



CHANGER LES MOBILITÉS, TRANSFORMER NOTRE TERRITOIRE !

En Cœur de Drôme, près de **50 % des déplacements font moins de 5 km** — distance idéale pour le vélo, la marche, le covoiturage ou l'autopartage. L'intercommunalité fait le pari d'un territoire plus sobre et plus fluide, en investissant dans des solutions de proximité, concrètes et solidaires.

Les résultats sont déjà visibles :

- des équipements qui se développent,
- des usages qui évoluent,
- une dynamique collective qui s'installe.

UN PROJET DE TERRITOIRE AU SERVICE DU QUOTIDIEN

Toutes ces actions sont menées en concertation avec les communes et en complément de leurs propres actions, en partenariat avec des acteurs locaux, régionaux et nationaux. Elles s'inscrivent dans une politique globale de transition écologique et sociale portée par l'intercommunalité.

**CHANGER DE MOBILITÉ, CE N'EST PAS UNE INJONCTION, C'EST UNE OPPORTUNITÉ.
ET EN CŒUR DE DRÔME, CETTE OPPORTUNITÉ DEVIENT RÉALITÉ.**